

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 11 MAI 2020**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Covid-19

Un bilan toujours stable au nord de Labelle



SIMON DOMINÉ
sdomine@inmedias.ca

La situation demeure stable dans la MRC d'Antoine-Labelle, au nord de Labelle, où 14 cas de Covid-19 étaient confirmés le 10 mai.

Selon le bilan hebdomadaire produit par le Centre intégré de santé et de services sociaux, en date du 8 mai c'est Mont-Laurier qui concentrait le plus de cas dans la MRC d'Antoine-Labelle, avec 9 cas sur les 14 confirmés.

Les autres se trouvent dans les municipalités de Chute-Saint-Philippe, La Macaza, Lac-des-Écorces, Lac-Saint-Paul et Nominoungue.

« À noter que les nombres de cas par municipalités peuvent changer à la hausse ou à la baisse dans le temps. Ceci est entre autres causé par le fait que les cas confirmés sont saisis une première fois avec l'adresse apparaissant au Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec, puis l'adresse de résidence est confirmée lors de l'enquête. Il arrive donc que nous devions changer les adresses

de résidence des cas qui n'auraient pas fait leur changement dans la FIPA », fait remarquer le CISSSLAU.

Le lundi 4 mai, date de levée des barrages routiers aléatoires dans les Laurentides, la MRC d'Antoine-Labelle comptait déjà 14 cas confirmés. Ce chiffre a grimpé à 16 le jeudi 7 mai, avant de redescendre à 15 le lendemain puis à 14 le dimanche 10 mai. Pourquoi? Comme l'explique le CISSSLAU sur son site web, « À la suite des résultats des enquêtes menées par la Direction de santé publique des Laurentides, les données peuvent varier d'une journée à l'autre ».

PORTRAIT DANS LES LAURENTIDES

La MRC d'Antoine-Labelle est le seul territoire situé dans les Laurentides dont le bilan est resté stable. Partout ailleurs, le virus continue sa propagation.

En une semaine, la MRC voisine des Laurentides (qui comprend notamment les villes de Mont-Tremblant et Sainte-Agathe-des-Monts) est passée de 68 à 91 cas confirmés.

Dans le même laps de temps, les cas confirmés ont progressé de 79 à 110 dans la MRC des Pays-d'en-

Haut, de 21 à 33 dans celle d'Argenteuil, de 306 à 393 dans la MRC de la Rivière-du-Nord, de 133 à 162 dans la Ville de Mirabel, de 251 à 335 dans la MRC de Deux-Montagnes et de 568 à 689 dans la MRC Thérèse-de-Blainville.

Au total dans la région administrative des Laurentides, le bilan est passé en une semaine de 1 457 à 1 833 cas confirmés, de 41 à 70 décès, de 116 à 131 hospitalisations et de 22 à 23 admissions aux soins intensifs. 4



En date du 10 mai, 14 cas de Covid-19 étaient confirmés dans la MRC d'Antoine-Labelle, soit le même nombre qu'une semaine plus tôt. (Photo Pixabay)

Déconfinement

La prudence reste de mise

Le Dr Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides, enjoint la population à maintenir les comportements adoptés tout au long de la période de confinement. Selon lui, le succès du déconfinement progressif repose notamment sur la capacité des gens à appliquer les nouvelles consignes sanitaires dans leurs actions quotidiennes. Voir le déconfinement et le retour des

bons jours comme une occasion de retrouver ses bonnes vieilles habitudes serait une grave erreur. Ainsi, il faut continuer de garder deux mètres entre chaque personne qui ne partage pas la même résidence et se laver fréquemment les mains. Si vous présentez des symptômes liés à la COVID 19, restez à la maison et communiquez avec le 1 877 6444545 (sans frais). Les principaux symptômes

sont les suivants: fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût. Les symptômes peuvent être légers et s'apparenter à ceux du rhume. Ils peuvent aussi être plus sévères, comme ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire. 7

Sous réserve de nombreuses conditions

Certains proches aidants à nouveau admis dans les milieux de vie

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a annoncé un assouplissement des mesures concernant la présence des proches aidants significatifs dans les milieux de vie. L'assouplissement des mesures est entré en vigueur le 11 mai. On parle de proches qui apportaient régulièrement une aide à l'hygiène ou à

l'alimentation et un soutien notamment moral, de réconfort. Pour la sécurité de tous, de nombreuses conditions sont à remplir, notamment : ne pas avoir de symptômes de la Covid-19, porter un masque de procédure à l'arrivée et pendant toute la durée de la visite, mais aussi respecter les mesures de distanciation sociale. 7



(Photo gracieuseté – Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides)

Déconfinement graduel

Les tests de dépistage seront triplés dans les Laurentides

MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

Afin de suivre l'évolution du virus dans la région, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) veut tripler le nombre de tests de dépistage réalisés quotidiennement sur le territoire et doubler sa capacité d'enquête pour suivre les traces de la COVID-19.

L'objectif est d'atteindre 600 tests et 120 enquêtes chaque jour a indiqué en point de presse le 7 mai le directeur de la santé publique des Laurentides Éric

Goyer. « Avoir plus de tests est une des conditions primordiales pour savoir ce qui se passe sur notre territoire », a-t-il expliqué. Le CISSSLAU met présentement en place la structure nécessaire pour atteindre cet objectif dès la semaine prochaine a indiqué Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche.

LE MOT D'ORDRE : PRUDENCE

Avec le déconfinement graduel amorcé depuis quelques jours, le CISSSLAU s'attend à une augmentation des cas. Le Dr Goyer a insisté sur le fait que le mot d'ordre pour les prochaines semaines

est « prudence ». Une campagne de sensibilisation régionale sera d'ailleurs mise en branle dans les prochains jours, indique le CISSSLAU, pour rappeler aux gens d'ici l'importance de respecter les mesures d'hygiène (lavage de main) et la distanciation sociale. « Il faut s'y faire, on en a pour plusieurs mois, aussi bien revoir dès maintenant nos façons de faire et s'habituer aux deux mètres », a indiqué le Dr Goyer, soulignant que tant qu'il n'y a pas de vaccin ou de médicament, il faudra vivre avec la COVID-19.

Malgré le beau temps et le déconfinement partiel, il faut être extrêmement vigilant martèle le

CISSSLAU. Il n'y a pas que les gens de l'extérieur qui peuvent propager le virus, les gens d'ici aussi. « Il ne faudrait pas donner l'impression aux gens des Laurentides qu'ils sont à l'abri parce qu'on est moins touché que d'autres régions. Jusqu'à maintenant on a réussi à s'en sortir relativement bien grâce au fait que les gens respectent les consignes. Je sais que ça va être difficile avec l'arrivée du beau temps et avec un début de semblant de vie normale, mais c'est important de continuer encore pour un certain temps le respect des mesures. C'est aussi vrai pour les gens de l'extérieur qui viennent ici que pour les gens de la région », souligne le Dr Goyer. 

ACTUALITÉS

Manque de transparence

Des syndicats dénoncent la politique d'« omerta » du CISSS

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Trois syndicats représentant des travailleurs de la santé dénoncent le manque flagrant de transparence du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) dans sa gestion de la crise de la COVID-19. Deux d'entre eux dénoncent par ailleurs l'« omerta » exigée dans certains départements.

À la fin avril, les médias révélaient qu'une consigne formelle avait circulé au sein du CISSS de Laval: on exigeait des employés qu'ils relaient toute demande des médias au service des communications et qu'ils ne dénoncent publiquement aucune situation qu'ils jugeaient alarmante. La ministre de la Santé, Danielle McCann, a déclaré par la suite que de telles demandes étaient inacceptables et que les employés devaient tenir le public au courant de la réalité qu'ils vivaient sur le terrain afin qu'on puisse mieux gérer la crise actuelle. « Il n'y a plus d'omerta, avait-elle alors affirmé. C'est une crise humanitaire qu'on vit. On veut avoir cette information-là. » Il semble cependant que cette « omerta » se soit maintenue au CISSS des Laurentides, du moins de façon officieuse selon des syndicats. Selon la présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides, Chantal Daoust, la situation ne serait pas généralisée, mais existerait bel et bien dans

certain départements. « Certains gestionnaires font du zèle, a-t-elle répondu prudemment. On sait qu'il y a certains secteurs où c'est dangereux pour nos membres de parler, ils mettent en jeu leur carrière s'ils le font. C'est pour ça qu'ils passent par nous, pour qu'on alerte les médias et la population en montrant leur réalité. »

« OMERTA »

Le représentant de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) dans notre région, Denis Provencher, dénonce lui aussi cette « omerta ». « Avant même la crise de la COVID-19, il y a des années, le CISSS a adopté une politique interne de communications. En gros, ça dit de ne pas parler en-dehors du travail de ce qui se passe sur les lieux de travail. Je comprends dans le cas où on ne doit divulguer aucun renseignement personnel, sur nos patients ou sur nos gestionnaires. Mais je sais qu'il y a des chefs de département qui s'en servent pour empêcher carrément quelqu'un de décrire sa réalité au travail et le menacer de congédiement s'il parle », soutient-il.

« Le problème, c'est qu'on n'a pas de preuve formelle de ça, parce que ça se passe verbalement et les ressources humaines du CISSS nient que ça arrive. »

- Denis Provencher

M. Provencher prétend d'ailleurs avoir soulevé

le point le 5 mai, lors d'une rencontre avec les ressources humaines. Il leur aurait rappelé les propos de la ministre McCann et leur aurait demandé s'ils les endossaient. « Je n'ai pas eu de réponse, affirme-t-il. Ils ont « joué à l'innocent » et ils ne se sont pas engagés à intervenir là-dessus. » Chantal Daoust, de l'APTS, confirme que la direction du CISSS fait preuve de « neutralité » dans ce dossier. « Je pense que la direction le sait, que ça arrive dans certains départements, mais qu'elle n'agit pas », reconnaît-elle.

UN SON DE CLOCHE DIFFÉRENT

Il faut cependant spécifier que du côté des préposés aux bénéficiaires et du syndicat les représentant au CISSS des Laurentides, on dit qu'il n'y a pas ce genre d'omerta. « J'ai 6 400 membres et personne ne m'a parlé d'une situation où on lui avait interdit de parler aux médias, déclare le président de la STTLSSS-CSN, Dominic Presseault. Il ne semble pas y avoir ici de consigne comme on a pu en voir à Laval. » Il reconnaît toutefois que « la transparence du CISSS pourrait être mieux, au niveau de la fluidité, de la circulation de l'information ». Il déplore notamment qu'on le laisse dans le flou sur l'évolution de la situation dans certains centres où il y a eu écloison de COVID-19. L'APTS et la FIQ partagent la même opinion. « J'ai des échos de mes membres qui travaillent 12 jours d'affilée, qui sont dans des résidences où il manque d'équipement. Le CISSS ne nous tient pas au courant », confirme Chantal Daoust.



Plusieurs travailleurs du CISSS des Laurentides seraient aux prises avec des gestionnaires leur imposant de ne pas s'adresser aux médias, sous peine de sanctions. Sur la photo, Rosemonde Landry, PDG du CISSSLAU. (Photo gracieuseté – [source])

« On n'a pas reçu en date d'aujourd'hui [6 mai] la liste de nos membres que le CISSS a déplacé vers d'autres résidences où il y a des besoins pour traiter la COVID », ajoute Denis Provencher.

Déconfinement graduel

Les tests de dépistage seront triplés dans les Laurentides



MARILOU SÉGUIN
msequin@inmedias.ca

Afin de suivre l'évolution du virus dans la région, le CISSS des Laurentides veut tripler le nombre de tests de dépistage réalisés quotidiennement sur le territoire et doubler sa capacité d'enquête pour suivre les traces de la COVID-19.

L'objectif est d'atteindre 600 tests et 120 enquêtes chaque jour a indiqué en point de presse le 7 mai le directeur de la santé publique des Laurentides Éric Goyer. « Avoir plus de tests est une des conditions primordiales pour savoir ce qui se passe sur notre territoire », a-t-il expliqué. Le CISSSLAU met présentement en place la structure nécessaire pour atteindre cet objectif dès cette semaine a indiqué Sylvain Pomerleau, directeur général adjoint programme santé physique générale et spécialisée, de l'enseignement et de la recherche.

En date du 7 mai, on comptait 1660 cas confirmés de COVID-19 dans la grande région des Laurentides, dont 77 dans la MRC des Laurentides et 16 dans celle d'Antoine-Labelle. Au total dans la région, on dénombre 58 décès et 120 hospitalisations, dont 22 aux soins intensifs.

LE MOT D'ORDRE: PRUDENCE

Avec le déconfinement graduel amorcé depuis quelques jours, le CISSS des Laurentides s'attend

à une augmentation des cas. Le Dr Goyer a insisté sur le fait que le mot d'ordre pour les prochaines semaines est « prudence ».

Une campagne de sensibilisation régionale sera d'ailleurs mise en branle dans les prochains jours, indique le CISSSLAU, pour rappeler aux gens d'ici l'importance de respecter les mesures d'hygiène (lavage de main) et la distanciation sociale.

« Il faut s'y faire, on en a pour plusieurs mois, aussi bien revoir dès maintenant nos façons de faire et s'habituer aux 2 mètres », a indiqué le Dr Goyer, soulignant que tant qu'il n'y a pas de vaccin ou de médicament, il faudra vivre avec la COVID-19.

Malgré le beau temps et le déconfinement partiel, il faut être extrêmement vigilant martèle le CISSSLAU. Il n'y a pas que les gens de l'extérieur qui peuvent propager le virus, les gens d'ici aussi.

« Il ne faudrait pas donner l'impression aux gens des Laurentides qu'ils sont à l'abri parce qu'on est moins touché que d'autres régions. Jusqu'à maintenant on a réussi à s'en sortir relativement bien grâce au fait que les gens respectent les consignes. »

-Dr Éric Goyer

« Je sais que ça va être difficile avec l'arrivée du beau temps et avec un début de semblant de vie



L'objectif du CISSS des Laurentides est de réaliser 600 tests de dépistages par jour et de doubler sa capacité d'enquête. (Photo Pixabay)

normale, mais c'est important de continuer encore pour un certain temps le respect des mesures. C'est aussi vrai pour les gens de l'extérieur qui viennent ici que pour les gens de la région », souligne le Dr Goyer. ●

Toujours aucun cas dans la MRC d'Antoine-Labelle

Deux cas confirmés au CHSLD de Labelle

MARILOU SÉGUIN

mseguin@inmedias.ca

Un résident et un travailleur du CHSLD de Labelle, dans la MRC des Laurentides, sont atteints de la COVID-19, mais il n'y a toujours aucun cas de confirmé dans des établissements pour personnes âgées dans la MRC d'Antoine-Labelle.

C'est ce que révèlent les plus récentes données publiées le 7 mai sur le site Web du CISSS

des Laurentides dans le document « Portrait quotidien des milieux de vie COVID-19 ». Le CHSLD de Labelle est le second milieu de vie pour aînés de la MRC des Laurentides touché par le virus, après le Pavillon Philippe-Lapointe de Ste-Agathe où 40 résidents et travailleurs ont été déclarés positifs à la COVID-19. Quatre personnes sont par ailleurs décédées du virus dans l'établissement de Ste-Agathe.

BILAN RÉGIONAL

Au total dans la grande région des Laurentides,

18 milieux de vie pour aînés sont frappés par le virus, soit 7 CHSLD publics et 11 privés ont indiqué les autorités sanitaires. On y retrouve la majorité des décès survenus dans la région.

Au moment d'aller sous presse, au moins 136 usagers étaient déclarés positifs ainsi que 125 employés. En date du 10 mai, on dénombre 1833 cas de COVID-19 dans l'ensemble des Laurentides et 131 hospitalisations, dont 23 aux soins intensifs.

Défilé du 6 mai à Labelle

Les travailleurs essentiels sont louangés



Des employés de deux quarts de travail du CHSLD de Labelle. (Photo gracieuseté - Vicki Émard)

RONALD MC GREGOR
rmcgregor@inmedias.ca

Le 6 mai, un groupe de citoyens accompagné de camions de pompiers, d'ambulanciers et d'employés de la voirie de Labelle ont paradé dans les rues de la municipalité afin de démontrer leur support face aux travailleurs essentiels en période de COVID-19.

Pendant une heure, quarante véhicules de pompiers, d'ambulanciers et de la flotte municipale (incluant une niveleuse) en plus de ceux de nombreux citoyens ont fait une parade dans les rues de Labelle: clignotants allumés, chants des sirènes et des klaxons, tout y était comme cocktail pour semer la joie et une vive émotion sur le passage du cortège, tant auprès des travailleurs essentiels que de la population.

Cet événement, organisé par Christiane Cholette et Lise Émard, a mis le paquet afin de souligner le travail des employés de la pharmacie Proxim,

du Marché Boni-Choix, des dépanneurs Sonic et de la Vallée de la Rouge, de la Quincaillerie Gauthier, du Centre de la Petite-Enfance, de l'école Le Tremplin et du Comptoir d'Entraide.

UNE COMMUNAUTÉ FORTE

« Quant aux premiers répondants et pompiers volontaires, ce défilé c'était aussi pour eux. Avec le concours des travailleurs de la voirie qui formaient le défilé, c'est tout un cadeau qu'ils s'offraient et offraient aux travailleurs essentiels et à la population. À cet égard, nous remercions spécialement leur chef du service incendie, Daniel De La Chevrotière qui a coordonné et assuré le déroulement harmonieux et sécuritaire du défilé », a souligné Mme Cholette.

Les organisatrices soulignent l'apport de la population, chantant « qu'une fois encore vous nous avez prouvé que la communauté de Labelle se tient debout et est solidaire ». Le maire Robert Bergeron est aussi remercié tout comme son conseil.

Les tests de dépistage seront triplés dans les Laurentides

MARILOU SÉGUIN

mseguin@inmedias.ca

A fin de suivre l'évolution du virus dans la région, le CISSS des Laurentides veut tripler le nombre de tests de dépistage réalisés quotidiennement sur le territoire et doubler sa capacité d'enquête pour suivre les traces de la COVID-19.

L'objectif est d'atteindre 600 tests et 120 enquêtes chaque jour a indiqué en point de presse le 7 mai le directeur de la santé publique des Laurentides Éric Goyer. « Avoir plus de tests est une des conditions primordiales pour savoir ce qui se passe sur notre territoire », a-t-il expliqué. En date du 8 mai, on comptait 1706 cas confirmés de COVID-19 dans la grande région des Laurentides, dont 81 dans la MRC des Laurentides.

LE MOT D'ORDRE: PRUDENCE

Avec le déconfinement graduel, le CISSS des Laurentides s'attend à une augmentation des cas. Le Dr Goyer a insisté sur le fait que le mot d'ordre pour les prochaines semaines est « prudence ». Une campagne de sensibilisation régionale sera d'ailleurs mise en branle dans les prochains jours, indique le CISSSLAU, pour rappeler aux gens d'ici l'importance de respecter les mesures d'hygiène (lavage de main) et la distanciation sociale.

« Il faut s'y faire, on en a pour plusieurs mois, aussi bien revoir dès maintenant nos façons de faire et s'habituer aux 2 mètres », a indiqué le Dr Goyer, soulignant que tant qu'il n'y a pas de vaccin ou de médicament, il faudra vivre avec la COVID-19.

Malgré le beau temps et le déconfinement partiel, il faut être extrêmement vigilant martèle le CISSSLAU. Il n'y a pas que les gens de l'extérieur qui peuvent propager le virus, les gens d'ici aussi.

« Il ne faudrait pas donner l'impression aux gens des Laurentides qu'ils sont à l'abri parce qu'on est moins touché que d'autres régions. Jusqu'à maintenant on a réussi à s'en sortir relativement bien grâce au fait que les gens respectent les consignes. Je sais que ça va être difficile avec l'arrivée du beau temps et avec un début de semblant de vie normale, mais c'est important de continuer encore pour un certain temps le respect des mesures. C'est aussi vrai pour les gens de l'extérieur qui viennent ici que pour les gens de la région », souligne le Dr Goyer.

ACTUALITÉS

Foyer d'écllosion au Pavillon Philippe-Lapointe

Quatre décès au CHSLD de Ste-Agathe et 44 cas confirmés

MARILOU SÉGUIN
mseguin@inmedias.ca

La COVID-19 a emporté deux résidents de plus au Pavillon Philippe-Lapointe de Ste-Agathe, portant le total des décès au CHSLD agathois à 4. On dénombre au moins 17 cas confirmés chez des usagers et 27 cas chez des travailleurs pour un total de 44 personnes atteintes.

C'est ce qu'a révélé le CISSS des Laurentides lors de son point de presse hebdomadaire le 7 mai. Le foyer d'écllosion qui a débuté en avril est relativement stable présentement précisent les autorités. Le nombre de cas a bondi rapidement à la suite du testage massif des employés et résidents au début de l'épidémie, mais on enregistre qu'une faible hausse des cas depuis. Malheureusement, le virus a emporté quatre personnes âgées depuis le début de la crise au sein de l'établissement.

Aucun patient de l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI) de six lits enclavés dans le Pavillon Philippe-Lapointe n'est atteint affirme le CISSSLAU. Cette unité accueille des patients, souvent âgés, ayant des besoins en réadaptation spécialisée en raison d'une déficience physique, par exemple à la suite d'un AVC.

Un seul autre milieu de vie pour aînés de la MRC des Laurentides est touché par le virus présentement, il s'agit du CHSLD de Labelle qui compte un cas parmi ses résidents et un cas parmi les travailleurs.

Au total dans la grande région des Laurentides, 18 milieux de vie pour aînés sont frappés par le virus, soit 7 CHSLD publics et 11 privés, ont indiqué les autorités sanitaires. On y retrouve la majorité des décès survenus dans la région. En effet, 52 des 56 personnes mortes de la COVID-19 dans les Laurentides en date du 7 mai résidaient

dans un de ces établissements. Au moment d'aller sous presse, au moins 151 usagers étaient déclarés positifs ainsi que 130 employés.

En date du 8 mai, on dénombrait 1706 cas de COVID-19 dans l'ensemble des Laurentides et 124 hospitalisations, dont 22 aux soins intensifs. ⑦



Le Pavillon Philippe-Lapointe, à Ste-Agathe, est le milieu de vie pour aînés le plus durement touché par la COVID-19 dans la MRC des Laurentides. (Photo L'Info du Nord - André Chevrier)

Le syndicat sonne l'alarme

Une résidence de Ste-Adèle aux prises avec la COVID-19

MAXIME COURSOL
mcourseol@inmedias.ca

Le Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) s'inquiète de la situation dans la résidence pour personnes âgées Maison Wilfrid-Grignon de Sainte-Adèle où au moins 35 résidents et 14 travailleurs étaient atteints de la COVID-19 en date du 8 mai.

Cette résidence privée a reçu dans la dernière semaine d'avril l'aide du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) afin de renverser la vapeur, après que des cas de COVID-19 s'y soient déclarés. Rendus sur les lieux, des membres de la FIQ-SPSL ont constaté une situation troublante qu'elles ont voulu décrier.

Dans un communiqué émis par la FIQ-SPSL

dénonçant cette situation, d'autres infirmières auxiliaires se confient de façon anonyme. « Les patients n'ont pas eu de bain ni de douche depuis des semaines. Les planchers sont sales, les poubelles débordent », déclare l'une. « J'ai été garrochée sur une unité, sans aucune note pour savoir ce que les patients mangent, ni leur diète... aucune idée s'ils sont diabétiques! Et pour la médication, c'était difficile aussi d'identifier les patients », relate une autre.

Le président-directeur général adjoint du CISSSLAU, Jean-Philippe Cotton, assure que la résidence pour aînés a été prise en charge par ses employés. « C'est un peu comme si on avait appelé les pompiers pour éteindre un feu », a-t-il convenu, avant d'ajouter qu'après quelques jours pour réorganiser les lieux, notamment sur le plan de l'entretien ménager, il y avait maintenant assez de personnel là-bas pour appliquer les mesures de santé publique.

ACTUALITÉS



Plusieurs travailleurs du CISSS des Laurentides seraient aux prises avec des gestionnaires leur imposant de ne pas s'adresser aux médias, sous peine de sanctions. (Photo Pixabay)

Manque de transparence

Des syndicats dénoncent la politique d'« om

MAXIME COURSOL
mccoursol@inmedias.ca

Trois syndicats représentant des travailleurs de la santé des Laurentides dénoncent le manque flagrant de transparence du CISSS dans sa gestion de la crise de la COVID-19. Deux d'entre eux dénoncent par ailleurs l'« omerta » exigée dans certains départements.

À la fin avril, les médias révélaient qu'une consigne formelle avait circulé au sein du CISSS de Laval: on exigeait des employés qu'ils relaient toute demande des médias au service des communications et qu'ils ne dénoncent publiquement aucune situation qu'ils jugeaient alarmante. La ministre de la Santé, Danielle McCann, a déclaré par la suite que de telles demandes étaient inacceptables et que les employés devaient tenir le public au courant de la réalité qu'ils vivaient sur le terrain afin qu'on puisse mieux gérer la crise actuelle. « Il n'y a plus d'omerta, avait-elle alors affirmé. C'est une crise humanitaire qu'on vit. On veut avoir cette information-là. »

Il semble cependant que cette « omerta » se soit maintenu au CISSS des Laurentides, du moins de façon officieuse selon des syndicats. Selon la présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) des Laurentides, Chantal Daoust, la situation ne serait pas généralisée, mais existerait bel et bien dans certains départements. « Certains gestionnaires font du zèle, a-t-elle répondu prudemment. On sait qu'il y a certains secteurs où c'est dangereux pour nos membres de parler, ils mettent en jeu leur carrière s'ils le font. C'est pour ça qu'ils passent par nous,

pour qu'on alerte les médias et la population en montrant leur réalité. »

UNE DIRECTION PASSIVE

Le représentant de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) dans notre région, Denis Provencher, dénonce lui aussi cette « omerta ». « Avant même la crise de la COVID-19, il y a des années, le CISSS a adopté une politique interne de communications. En gros, ça dit de ne pas parler en-dehors du travail de ce qui se passe sur les lieux de travail. Je comprends dans le cas où on ne doit divulguer aucun renseignement personnel, sur nos patients ou sur nos gestionnaires. Mais je sais qu'il y a des chefs de département qui s'en servent pour empêcher carrément quelqu'un de décrire sa réalité au travail et le menacer de congédiement s'il parle », soutient-il.

« Le problème, c'est qu'on n'a pas de preuve formelle de ça, parce que ça se passe verbalement et les ressources humaines du CISSS nient que ça arrive. »

-Denis Provencher

M. Provencher prétend d'ailleurs avoir soulevé le point le 5 mai, lors d'une rencontre avec les ressources humaines. Il leur aurait rappelé les propos de la ministre McCann et leur aurait demandé s'ils les endossaient. « Je n'ai pas eu de réponse, affirme-t-il. Ils ont « joué à l'innocent » et ils ne se sont pas engagés à intervenir là-dessus. »

Chantal Daoust, de l'APTS, confirme que la direction du CISSS fait preuve de « neutralité » dans ce dossier. « Je pense que

omerta » du CISSS

la direction le sait, que ça arrive dans certains départements, mais qu'elle n'agit pas », reconnaît-elle.

UN SON DE CLOCHE DIFFÉRENT

Il faut cependant spécifier que du côté des préposés aux bénéficiaires et du syndicat les représentant au CISSS des Laurentides, on dit qu'il n'y a pas ce genre d'omerta. « J'ai 6400 membres et personne ne m'a parlé d'une situation où on lui avait interdit de parler aux médias, déclare le président de la STLSSS-CSN, Dominic Presseault. Il ne semble pas y avoir ici de consigne comme on a pu en voir à Laval. »

Il reconnaît toutefois que « la transparence du CISSS pourrait être mieux, au niveau de la fluidité, de la circulation de l'information. » Il déplore notamment qu'on le laisse dans le flou sur l'évolution de la situation dans certains centres où il y a eu éclosion de COVID-19. L'APTS et la FIQ partagent la même opinion.

« J'ai des échos de mes membres qui travaillent 12 jours d'affilée, qui sont dans des résidences où il manque d'équipement. Le CISSS ne nous tient pas au courant », confirme Chantal Daoust. « On n'a pas reçu en date d'aujourd'hui [6 mai] la liste de nos membres que le CISSS a déplacé vers d'autres résidences où il y a des besoins pour traiter la COVID », ajoute Denis Provencher. 🗣️

Pas d'« omerta » au CISSS, clame la PDG

MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

La présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Rosemonde Landry, assure qu'aucun des employés sous sa gouverne ne sera rabroué s'il parle aux médias.

Contrairement à ce qu'avancent certains syndicats représentant des travailleurs de la santé dans les Laurentides, qui ont reçu des échos de leurs membres en ce sens, il n'y aurait pas de « politique interdisant de parler à des journalistes au CISSS », selon la PDG.

« Il n'y a pas d'omerta dans nos établissements ou dans aucun de nos services, a-t-elle déclaré à *L'Info du Nord*. Ce que nous avons, c'est une politique des médias sociaux. On demande à nos employés de faire attention sur les réseaux sociaux à ne pas prendre position au nom de l'établissement où il travaille ou du CISSS, sans l'autorisation de l'employeur au préalable. »

Elle ajoute que les employés du CISSS, tous secteurs confondus, ont cependant le devoir de protéger la confidentialité des patients et des gens qu'ils côtoient dans le cadre de leurs fonctions. Mais à savoir si un employé avait le droit de s'exprimer dans les médias sur la réalité qu'il vit sur le terrain dans le contexte de la pandémie, s'il ne divulgue aucune information confidentielle, la réponse de Mme Landry est sans équivoque: « Oui, dans un cas comme celui-là, rien ne lui en empêche. »

La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Rosemonde Landry. (Photo gracieuseté – CISSS des Laurentides)



ACTUALITÉS

La violence conjugale au temps de la COVID-19

En ces temps de confinement et d'anxiété collective, une des grandes craintes demeure l'explosion des cas de violence conjugale. Par chance, dans la région, L'Ombre-Elle veille au grain.

Depuis le début de la pandémie, la maison d'aide et d'hébergement basée à Sainte-Agathe multiplie les initiatives pour continuer d'offrir ses services aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale, et ce, en toute sécurité pour leur santé. « Nous voulons rassurer les femmes qui nous contactent, la maison est ouverte et nos intervenantes sont là pour les aider à quitter leur conjoint violent et cela sans risque pour leur santé », explique sa directrice Myriam Tison.

D'ailleurs, le 23 avril, L'Ombre-Elle et quatre autres maisons d'hébergement des Laurentides ont ouvert, de concert avec le CISSS des Laurentides, un hébergement alternatif, disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. La Halte (Hébergement alternatif Laurentides temporaire), créée grâce à l'octroi d'un budget non récurrent d'aide d'urgence de

Québec, est un endroit où les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants peuvent trouver refuge.

Pour éviter la propagation du virus et protéger la santé des femmes déjà hébergées dans les maisons et des équipes de travail, la Halte permet aux organismes participants de bénéficier de davantage d'espace et de pouvoir venir en aide à un plus grand nombre de personnes. Ce lieu permet aux femmes et aux enfants de réaliser une quarantaine de 14 jours, avant d'être accueillis à la maison d'hébergement d'accueil qui les aura référés. Comme dans l'ensemble des maisons d'hébergement des Laurentides, des mesures sanitaires de désinfection, d'isolement et de distanciation sociale y sont appliquées.

TESTER SUR PLACE

Malgré la mise en place de la Halte, L'Ombre-Elle conserve cependant une crainte: celle que, confrontées à un protocole strict à respecter, pour une période de deux semaines, certaines femmes vont finalement se résoudre à rester avec leur conjoint violent. « Ce qui nous aiderait aujourd'hui, c'est d'avoir accès aux tests de

dépistage pour les femmes qui doivent être hébergées », indique Myriam Tison.

Elle presse donc le gouvernement d'ouvrir l'accès aux tests aux femmes victimes de violence qui demandent à être accueillies en maison d'hébergement. « Tester toutes les femmes dirigées vers le lieu alternatif d'hébergement permettrait de réduire grandement la période de quarantaine, de les accueillir plus rapidement en maison et donc d'avoir davantage de places disponibles dans ce lieu alternatif. Cela ferait toute la différence pour ces femmes », croit-elle.

La maison est également en lien étroit avec SOS violence conjugale afin que les femmes puissent avoir accès à une maison d'hébergement en un seul appel au 1-800-363-9010. 📞

Les maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale doivent se réinventer pour éviter de propager la COVID-19. (Photo Pixabay)



ACTUALITÉS

Honoré à 91 ans

Jean-Guy Laperrière, fier de donner au suivant

ISABELLE HOULE
ihoule@inmedias.ca

Toute sa vie, Jean-Guy Laperrière a donné aux autres. Actuellement confiné chez lui à Montcalm en raison de son âge, il promet qu'il continuera d'aider après la crise. C'est d'ailleurs sa grandeur d'âme qui lui a valu la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec!

Le 4 mars, M. Laperrière a reçu une lettre lui annonçant qu'il était récipiendaire de la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés. « Depuis trois ans, je fais du transport communautaire pour les personnes âgées seules. Je me suis impliqué sur différents conseils d'administration comme celui de l'Hôpital Laurentien et de la Fondation de l'Hôpital Laurentien. J'ai aussi donné de mon temps pour la santé mentale », explique-t-il.

Ce dernier a fait 237 dons de sang. « Quand j'ai reçu la lettre qui me disait que j'obtenais la médaille, je ne m'y attendais pas. J'ai reçu la médaille déjà, par la poste. Je me dis que plus on donne, plus on reçoit! Moi je dis que je suis milliardaire parce que je suis en bonne santé! »

Plein de vie et d'humour surtout, ce dernier ajoute à la blague que plusieurs personnes de son entourage lui disent qu'il aurait dû recevoir une médaille depuis longtemps. « Je suis content d'aider, ça me garde jeune. Sérieusement, je n'ai

pas besoin d'honneurs. Mes enfants et ma femme s'impliquent aussi à leur façon. C'était comme ça dans la famille. Je suis très fier! »

PROFITER DE LA VIE EN CONFINEMENT

En raison de son âge, M. Laperrière ne peut plus faire son bénévolat habituel et doit rester chez lui. « Mon voisin fait mes commissions pour moi. Moi je fais de l'exercice, je marche beaucoup et je passe du temps avec mon épouse. On joue au billard tous les jours et même parfois la nuit. On écrit tous nos points. »

Il se compte chanceux de pouvoir aussi parler à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants presque tous les jours au téléphone.

Si M. Laperrière se démarque pour son dévouement et sa bonne humeur, il tient par ailleurs à souligner l'effort et le travail du personnel de la santé à l'Hôpital Laurentien. En effet, il a dû s'y rendre récemment pour un suivi médical et qualifie maintenant le personnel soignant de « la crème des hôpitaux ». « J'ai été traité comme un roi et tout le monde a le beau sourire. Je voulais qu'on en parle! »

Gageons que le sourire contagieux de cet homme rempli de bonté y est pour quelque chose. 🍷



Jean-Guy Laperrière, 91 ans, est en pleine forme et a été honoré pour son implication. (Photo gracieseté)

ACTUALITÉS

Fondation La Traversée

La maison de soins palliatifs enfin prête



La maison de soins palliatifs, installée dans le château Beauvallon, serait enfin prête à recevoir ses premiers patients, si ce n'était de la crise actuelle. (Photo L'Info du Nord – Jean-Marie Savard)

MAXIME COURSOL

mcoursol@inmedias.ca

Mont-Tremblant a enfin sa maison de soins palliatifs. N'eût été la pandémie de COVID-19, elle serait déjà opérationnelle présentement.

À la mi-mars, les rénovations à faire sur l'ancien château Beauvallon, situé au carrefour de la montée Ryan et de la route 327, étaient pour ainsi dire terminées. Seuls quelques travaux mineurs à l'extérieur étaient encore nécessaires. La fondation La Traversée, qui pilote ce dossier depuis des années, n'avait plus besoin que des autorisations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides pour accueillir ses premiers patients.

Malheureusement, la crise de la COVID-19 est venue brouiller les cartes. « On était si près du but, il ne manquait que de la paperasse à remplir et on pouvait ouvrir. Mais là, avec l'épidémie, le CISSS est trop occupé pour compléter le processus et nous donner le feu vert. Notre ouverture est donc reportée à une date indéterminée », souligne Geneviève Harvey, trésorière de La Traversée.

COLLECTES DE FONDS EN PÉRIL

Il n'est même pas possible présentement pour Mme Harvey d'affirmer que la maison ouvrira

d'ici la fin de 2020, car outre les autorisations du CISSS qui se font attendre, la crise a fait tomber une autre tuile sur la tête de la fondation: l'interdiction des rassemblements.

« La maison n'est financée par le ministère de la Santé qu'à 40%, rappelle la trésorière. L'autre 60%, c'est nous qui devons aller le chercher par des collectes de fonds. On compte d'habitude sur des événements comme des tournois de golf: mais pour l'instant, ce n'est pas possible de tenir ce genre d'événements. Ça vient nous couper les jambes! »

Il y a toujours possibilité de faire des dons individuels en allant sur le site sécurisé <https://fondationlatraversee.com/faire-un-don/>, mais vu le contexte actuel, les rentrées d'argent se font rares. « À moins d'un don significatif, il va falloir agir en bon administrateur et attendre pour ouvrir la maison, dit Mme Harvey. Ce serait pire d'ouvrir et de devoir refermer nos portes après quelques mois. » Elle ajoute que des discussions sont toutefois en cours avec des députées de la région. La Fondation a aussi offert aux autorités de pouvoir utiliser la maison comme zone tampon durant la crise sanitaire indique-t-on.

Rappelons que la maison de soins palliatifs doit accueillir les malades en fin de vie de la région allant de Saint-Sauveur à Mont-Laurier. 🗺️

ACTUALITÉS

La prudence reste de mise

Le confinement s'assouplit pour les aînés



Les aînés de plus de 70 ans verront leur confinement s'assouplir dans les prochains jours, sans qu'il ne cesse complètement. (Photo Unsplash – JD Mason)

MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

« Ce n'est pas humain qu'une personne, pendant deux mois, ne puisse pas voir ses enfants. » Ces mots du premier ministre du Québec, François Legault, résume bien le contenu de sa conférence de presse du 5 mai.

Aux yeux du gouvernement, l'heure est venue d'assouplir graduellement les règles de confinement pour les aînés de 70 ans et plus. Le tout doit cependant s'effectuer de façon ordonnée. « On ne déconfiner pas complètement, précise le Dr Horacio Arruda, directeur de la Santé publique du Québec. On va permettre que les aînés puissent

prendre des marches sans chaperon et visitent leurs proches en respectant la distance de 2 mètres et les règles d'hygiène, mais des mesures doivent continuer de s'appliquer. »

Parmi ces mesures, soulignons l'ouverture d'une plage horaire spécifique dans les commerces essentiels pour les aînés, à compter du 11 mai, et l'interdiction des rassemblements familiaux qui demeure en vigueur.

LES PROCHES AIDANTS BIENVENUS

De plus, les proches de gens en unité de soins palliatifs pourront désormais y entrer pour venir dire adieu à ceux-ci, qu'ils soient mourants ou non. Enfin, les aidants naturels pourront recommencer à aller visiter leurs proches dans les CHSLD et autres résidences pour aînés. Depuis le 14 avril, ils en avaient la possibilité, mais chaque établissement décidait ou non s'ils pouvaient entrer ou pas. 🗨️

LE CISSS DES LAURENTIDES OFFRE UNE AIDE D'URGENCE AUX organismes communautaires de la région



**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est fier d'annoncer une aide financière ponctuelle de 838 016 \$ aux organismes communautaires dont les activités sont considérées prioritaires pour répondre aux besoins de la population dans le contexte actuel de la pandémie. La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry, tient à saluer le travail exceptionnel des organismes communautaires dans la région des Laurentides. « De nombreux besoins sont observés sur le terrain et des organismes sont à pied d'œuvre pour maintenir divers services essentiels », a-t-elle souligné.

À noter que des moyens ont été pris pour adapter certaines activités afin de protéger contre le virus COVID-19 autant les usagers que les bénévoles et travailleurs et travailleuses du milieu communautaire.

Afin de soutenir les efforts déployés, le CISSS des Laurentides s'engage à identifier rapidement les organismes communautaires admissibles et à leur verser les sommes dans un court délai.

Source : Service des communications et des relations publiques
450 432-2777, poste 22898;
sans frais : 1 800 363-2507, poste 22898
290, rue De Montigny, Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5T3
www.santelaurentides.gouv.qc.ca



Pour donner suite à la rencontre du comité MADA avec différents organismes communautaires et à l'offre des services en lien au maintien au domicile des aînés de Val-David, nous présentons ce mois-ci les activités du CISSS des Laurentides et de l'organisme Prévoyance envers les aînés.

CISSS des Laurentides

Plus de 200 personnes de Val-David ont reçu un service du CISSS en 2019.

La porte d'entrée au maintien à domicile du CISSS

Le guichet permet « d'orienter, de soutenir et de référer les usagers, leurs proches et les professionnels de la santé qui souhaitent obtenir des services de soutien à domicile pour une personne ayant besoin de ce service ».

Le CISSS instaure un guichet unique dont le numéro de téléphone est le **1 833 217-5362**.

- Les rôles du guichet sont :
 - d'évaluer l'admissibilité d'une demande à l'accès aux services de soutien à domicile;
 - de prioriser et déterminer le besoin des usagers;
 - de diriger les usagers vers la bonne ressource.

Les services de soutien à domicile s'adressent aux personnes qui vivent une incapacité temporaire ou permanente. Une gamme de services peuvent être déployés, comme des soins infirmiers ou d'un médecin, un physiothérapeute, un ergothérapeute, un travailleur social. Un soutien multidisciplinaire en fin de vie, les services de nutrition et le soutien psychosocial complètent l'offre de service. D'autres services connexes sont aussi disponibles, tels qu'une allocation pour obtenir de l'aide, du répit et le prêt d'équipement temporaire.

Pour plus de détails et d'information, consultez le site web du CISSS : www.santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/soutien-a-domicile.

Service 811 - Info-Santé

Outre le service du guichet unique du CISSS des Laurentides, il est possible de composer le 811 pour joindre le service Info-Santé du gouvernement du Québec. C'est un service de consultation téléphonique et confidentiel avec un professionnel de la santé qui se divise en deux sections :

- Info-Social
 - Si vous vivez de l'anxiété, une situation difficile au sein de votre famille et votre couple ou un deuil, un professionnel du service 811 social est disponible pour répondre à vos questions

à caractère psychosocial et vous guider vers la ressource appropriée.

- Info-Santé
 - Si vous souffrez d'un quelconque problème de santé, vous voulez un avis sur les actions à prendre, un professionnel de la santé peut vous appuyer et vous aider.

Prévoyance envers les aînés

L'organisme Prévoyance envers les aînés existe depuis 27 ans et offre des services aux personnes aînées.

Son mandat est d'offrir :

- de l'écoute;
- du soutien;
- du réconfort;
- de l'aide;
- des références de différentes ressources;
- de l'accompagnement.

Ces services sont donnés par des bénévoles formés, « les sentinelles ».

- Clientèle
 - Les services s'adressent à l'ensemble de la population aînée qui, pour une raison, vit des situations qui mettent en jeu son « bien-être physique ou psychologique ».
- Services
 - Réseau de sentinelles
Le réseau de sentinelles est le service phare de Prévoyance envers les aînés. Une armée



de bénévoles s'assure de dépister des situations précaires que vivent les aînés. Ils possèdent la formation pour apporter une écoute, de l'aide, un accompagnement, en plus de guider les gens vers la ressource appropriée.

- Sensibilisation et prévention
 - En partenariat avec le service communautaire de la Sûreté du Québec, la Prévoyance a développé une série de programmes afin de sensibiliser les aînés sur la fraude et la maltraitance ainsi que sur l'intimidation.
- Programme PAIR
 - La Prévoyance est l'agence qui encadre le service personnalisé d'appel automatisé. Ce service permet de joindre chaque jour des personnes seules pour s'assurer de leur bien-être. Une chaîne d'actions est mise en place si une personne ne répond pas à l'appel PAIR. Plus de 120 personnes sont inscrites à ce service, dont 12 sont de Val-David.
- Programme des éclaireurs
 - En complément au réseau des sentinelles, une brève formation permet à des citoyens de devenir « les yeux et les oreilles » de l'organisme. Ces formations s'adressent aux personnes en contact avec les aînés (personnel des municipalités, commerçants, etc.). Plus de 101 personnes ont été formées à Val-David et 900 sur le territoire.
- Clinique de vaccination
 - L'organisme la Prévoyance est présent lors des cliniques de vaccination contre la grippe saisonnière, où il offre de remplir le questionnaire PRISMA-7 du CISSS des Laurentides. Ce questionnaire permet d'identifier les personnes en perte d'autonomie modérée à grave qui ne sont pas connues du réseau de la santé et des services sociaux. Ces personnes pourraient être prises en charge par les ressources appropriées.

DES MANIFESTATIONS EN SOUTIEN AU PERSONNEL DES HÔPITAUX DE Sainte-Agathe-des-Monts et de Saint-Jérôme

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



Les 5 et 6 avril dernier se sont tenues des manifestations de soutien envers le personnel et les médecins des hôpitaux de Sainte-Agathe-des-Monts et de Saint-Jérôme.

C'est sous le bruit des sirènes de leurs camions que les pompiers, policiers, ambulanciers, compagnies de remorquage, élus et employés municipaux se sont rassemblés pour former une haie d'honneur et applaudir pendant de longues minutes afin de témoigner leur reconnaissance et leur solidarité envers le personnel soignant.

« Ces gestes ont été très appréciés de notre personnel. Les municipalités et les services essentiels d'urgence sont des partenaires importants pour nous et je tiens à leur faire part de mon appréciation. Continuons à travailler tout le monde ensemble pour le mieux-être de notre



population », a déclaré Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides.

Source :
Direction des affaires corporatives, des affaires juridiques
et des communications
Service des communications et des relations publiques
450 432-2777, poste 22898
Sans frais 1 800 363-2507, poste 22898

Accès, 13 mai 2020, p. 3

Le Nord, 13 mai 2020, p. 3

COVID-19 EN BREF

CISSS DES LAURENTIDES

PLUS DE TESTS SERONT EFFECTUÉS DANS LA RÉGION



Photo: CISSS des Laurentides

Les Laurentides comptent faire plus de tests de dépistage.

France Poirier – La Direction de la santé publique souhaite réaliser 600 tests de dépistage par jour au cours des prochaines semaines. On veut vérifier comment ça se passe dans les Laurentides, comparativement aux autres régions.

« Il est certain que les cas vont continuer d'augmenter avec la multiplication des tests, mais c'est une façon de bien connaître la situation et de pouvoir isoler les gens qui sont atteints et ainsi éviter la propagation », a souligné le Dr Éric Goyer, directeur de la Santé publique des Laurentides.

■ DES PATIENTS DE L'EXTÉRIEUR

L'hôpital de Saint-Jérôme reçoit des patients qui viennent de l'extérieur étant donné que c'est un centre désigné pour prendre en charge de la clientèle

COVID positive. « Saint-Jérôme compte une soixantaine de lits d'hospitalisation régulière et une vingtaine de lits de soins intensifs. L'ensemble des lits ne sont pas tous occupés tant pour les hospitalisations régulières que pour les soins intensifs. Une quinzaine de patients aux soins intensifs, dont certains sont déclarés COVID positif et d'autres sont en attente de résultats », a souligné Sylvain Pomerleau du CISSS des Laurentides.

Jean-Philippe Cotton fait l'état de situation dans les milieux de vie. « Jeudi dernier, on comptait 18 milieux de vie où il y avait des cas de COVID positif, dont sept milieux de vie publics et onze milieux de vie privés. Quatre de ces lieux ont plus de 25 % de cas confirmés, on suit de près la situation. »

BILAN PAR MRC DE RÉSIDENCE

En date du 11 mai 13h30, 1 872 cas étaient confirmés dans les Laurentides incluant 71 décès et 133 hospitalisations dont 24 aux soins intensifs. Voici comment les cas sont répartis par MRC de résidence.

MRC d'Antoine-Labelle	14	Ville de Mirabel	166
MRC des Laurentides	91	MRC de Deux-Montagnes	340
MRC des Pays-d'en-Haut	113	MRC de Thérèse-De Blainville	713
MRC d'Argenteuil	34	Secteur à déterminer	2
MRC de la Rivière-du-Nord	399		

Source: CISSS des Laurentides

BILAN PAR MUNICIPALITÉ

Le CISSS des Laurentides rend maintenant disponible le nombre de cas par municipalité, bilan qui est mis à jour une fois par semaine. Voici le dernier disponible, datant du 8 mai 2020.

MRC des Pays-d'en-Haut

Morin-Heights	Moins de 5 cas	Sainte-Anne-des-Lacs	10 cas
Piedmont	5 cas	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	5 cas
Saint-Adolphe-d'Howard	7 cas	Saint-Sauveur	11 cas
Sainte-Adèle	60 cas	Wentworth-Nord	0 cas

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 100 cas

MRC des Laurentides

Sainte-Agathe-des-Monts	37 cas	Val-Morin	Moins de 5 cas
Val-David	7 cas		

TOTAL MRC (incluant toutes les municipalités) 81 cas

Source: CISSS des Laurentides

LES RESSOURCES

SOS violence conjugale : 1 800 363-9010

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) : 1 800 361-8665

Ligne Abus aînés : 1 888 489-2287

Centre de prévention du suicide : 1 866-Appelle (227-3553)

DPJ

L'ÉCOLE, UN FILET DE PROTECTION

(F.P.) - On sait que la décision de rouvrir les écoles avait aussi pour but de protéger les enfants plus vulnérables. L'école offrant un certain filet de protection sociale pour les enfants.

« En l'absence du filet de protection sociale généralement en place (école, garderie, activités extérieures) et accentué par un stress qui peut être vécu dans certaines familles, il est évident que nous sommes particulièrement inquiets sur le vécu de nos jeunes actuellement », soutient une porte-parole du CISSS des Laurentides.

■ CONFINEMENT

Depuis la mise en place des mesures préventives de confinement à la maison en lien avec la pandémie actuelle, la Direction de protection de la Jeunesse a observé une baisse de signalements. Ceci s'explique notamment par le fait que les familles sont maintenant confinées et que les acteurs habituels n'ont plus de regard sur les situations qui pourraient s'avérer à risque.

« Il est important de souligner que les services de la protection de la jeunesse sont considérés comme étant des services essentiels. Ainsi, le personnel qui oeuvre en protection de la jeunesse continue à intervenir auprès des familles qui font l'objet d'un signalement ou d'une mesure légale de suivi. Des mesures préventives sont toutefois de mise afin de protéger notre personnel des risques de contagion (distanciation sociale de deux mètres, lavage des mains, etc.) ».

La Direction de la protection de la jeunesse du CISSS des Laurentides invite la population à ouvrir l'œil sur leur voisinage et signaler toutes situations pour lesquelles ils croient que la sécurité et le développement d'un enfant pourraient être en cause.

Pour faire un signalement, composez le 1 800 361-8665.

Il s'agit d'un service confidentiel et offert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

ITINÉRANCE À SAINT-JÉRÔME

OUVERTURE D'UN REFUGE D'URGENCE TEMPORAIRE

France Poirier – L'augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance à Saint-Jérôme, depuis le début de la pandémie de la COVID-19 préoccupait grandement plusieurs partenaires communautaires et institutionnels.

Une cellule de crise a donc été créée avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, ainsi que plusieurs partenaires : Armée du Salut, Book Humanitaire, Café de rue SOS, Youri Chassin, député de Saint-Jérôme, Écluse des Laurentides, Hébergement Fleur de Macadam, Maison de Sophia, Service de police de Saint-Jérôme et Ville de Saint-Jérôme.

L'ensemble des partenaires ont travaillé dans le but de trouver un lieu temporaire pour la création d'un refuge d'urgence pour les personnes en situation d'itinérance. Ainsi, ils se sont regroupés pour réaliser l'ouverture d'un refuge d'urgence temporaire qui ouvre ses portes dès lundi le 11 mai à l'ancienne l'Aréna Melançon.

Le site a été aménagé pour permettre le respect des consignes de distanciation physique, lesquelles avaient entraîné la réduction de l'offre de service d'hébergement d'urgence dans le secteur. C'est le CISSS des Laurentides qui assumera la responsabilité de la coordination du refuge, en accord avec les partenaires.

« Au total, 18 lits seront offerts aux personnes en situation d'itinérance qui pourront se présenter au refuge à partir de 17 h chaque soir. Elles auront accès à des douches, des repas, des vêtements de nuit ainsi qu'à un espace personnel pour dormir. Elles pourront quitter le bâtiment le matin vers 8 h, après avoir déjeuné et reçu une boîte à lunch », expliquait une porte-parole du CISSS.

Les partenaires de la cellule de crise en itinérance souhaitaient offrir un tel refuge d'urgence temporaire à Saint-Jérôme. Ils estiment que les impacts liés à la pandémie de la COVID-19 et la situation pandémique actuelle suscitent plusieurs problématiques sociales.



L'ancien aréna Melançon est devenu un refuge d'urgence temporaire pour les personnes en situation d'itinérance à Saint-Jérôme.

« Les personnes en situation d'itinérance figurent parmi les personnes les plus susceptibles de subir les impacts sociaux liés à la pandémie. De plus, il devient ardu pour les autorités de faire respecter les mesures de prévention émises par la Santé publique, car ces personnes n'ont aucun lieu de confinement et sont souvent

peu informées des consignes sanitaires. Le refuge d'urgence temporaire leur permettra de se protéger », selon les partenaires.

Pour obtenir des informations sur le refuge, appelez au 450 712-3380, à compter de 17 h, chaque jour.

JOURNAL **INFOS** LAURENTIDES .COM

PAGE ACTUALITÉ D'ICI



COVID-19 : CISSS DES LAURENTIDES
ROSEMONDE LANDRY
LOUANGE SES ÉQUIPES

07

DOSSIER
COVID-19



On reprend
graduellement
ses activités
en continuant
de se protéger!

Information et conseils
à l'intérieur.

Votre gouvernement Québec

**SAINT-JÉRÔME
FORTEMENT AFFECTÉE** PAGE 3
▼ «ON EN A POUR PLUSIEURS MOIS» SELON LE DR ÉRIC GOYER

Photo Myriam Lapointe

Infos Laurentides, 13 mai 2020, p. 3

Nord info, 13 mai 2020, p. 3

L'Éveil, 13 mai 2020, p. 3

▀ LES CONSIGNES SONT TOUJOURS DE MISE

«LE VIRUS EST LÀ **POUR RESTER**»

- DR ÉRIC GOYER



«Ça serait dommage de perdre ce qu'on a acquis» note le Dr Éric Goyer.

sente, pour la deuxième semaine consécutive, la ville la plus touchée des Laurentides, comme on peut le lire en page 9).

Il y a, constate le directeur Goyer «un effet grandissant, dans la MRC Thérèse-De Blainville».

Ce qui fait que, à ses yeux, «il y a une certaine logique d'avoir considéré la CMM (Communauté métropolitaine de Montréal, dont font partie les municipalités composantes des MRC Thérèse-De Blainville, Deux-Montagnes et Mirabel) en regard du déconfinement reporté du 18 au 25 mai (jusqu'à date) pour le retour en classe ainsi que la réouverture des garderies et de certains commerces et entreprises.



MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

«**L**e virus est là pour rester. Il faut s'habituer. On en a pour plusieurs mois. Il faut repenser notre façon d'interagir (...) C'est le même problème, tant qu'on n'a pas de vaccin. Il faut revoir notre façon de fonctionner pour les prochains mois. Je dirais même les prochaines années» note le Dr Éric Goyer.

Ne nous leurrions pas, le déconfinement amorcé depuis peu ne change en rien au fait que la COVID-19 est encore bien présente. Et le sera pour encore un bon bout de temps, s'il n'en tient qu'au directeur de la Santé publique des Laurentides.

TROIS ACTIONS

Lundi dernier, un certain pourcentage des élèves de niveau primaire de la région ont repris le chemin de l'école, un pan de l'économie a été rouvert (certains commerces et des secteurs d'activités, fermés depuis le début de la pandémie, l'étaient depuis quelques jours déjà). À la Santé publique, il a donc fallu réajuster le tir, comme l'expliquait jeudi le Dr Goyer, au moment de la conférence téléphonique du Centre intégré de la santé et de services sociaux (CISSS) des Lauren-

tides avec les représentants de la presse régionale.

Trois actions sont donc mises de l'avant: d'abord, une campagne de sensibilisation régionale sur l'importance des mesures sanitaires. Ensuite, l'augmentation de la capacité de faire des tests de dépistage (on souhaite passer de 200, à l'heure actuelle, à 600 par jour). Finalement: «avec l'augmentation du nombre de tests, le nombre de cas va augmenter. On s'attend à cela» note Éric Goyer.

Si bien qu'avec l'augmentation du nombre de cas (inévitables), il faudra faire des enquêtes épidémiologiques. On souhaite en réaliser davantage que les 60 quotidiennes actuelles; soit 120 par jour.

À cet égard, on comprendra facilement qu'une priorité est mise dans les milieux de vie de personnes âgées. Là où la bataille la plus intense se fait à l'échelle du Québec, et la région des Laurentides ne fait pas exception à cet égard (voir autre texte en page 8).

PERDRE LES ACQUIS

Par ailleurs, on a beau mettre en place des mesures pour faire face au déconfinement, il n'en demeure pas moins qu'il ne faudrait pas perdre les acquis, comme le considère le Dr Éric Goyer.

«Il ne faut pas donner l'impression aux gens des Laurentides qu'ils sont à l'abri. On doit (continuer à) limiter les déplacements non essentiels, respecter les deux

mètres de distance (entre les individus) et (poursuivre la bonne habitude du) lavage des mains» note-t-il.

À ce niveau, souligne le directeur de la Santé publique) «actuellement, ça va relativement bien parce que les gens respectent (les consignes). Ça serait dommage de perdre ce qu'on a acquis. On demande de faire preuve de patience et de prudence».

À LA PORTE DE LA CMM

Question prudence, d'aucuns sont encore d'avis que le fait de lever (le 4 mai dernier) les cordons sanitaires au nord de Saint-Jérôme n'était pas vraiment une bonne idée.

Le Dr Goyer ne commente pas vraiment la directive qui, précise-t-il, émane des instances nationales de santé publique. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas attentif à la question.

«On suit la situation de près» prend-t-il la peine de souligner, précisant, à cet égard, qu'il est en contact constant avec des gens sur le terrain qui le tiennent informés de l'état des choses au jour le jour.

Par contre, il n'y pas uniquement la «visite» (lire ici les villégiateurs d'un ou quelques jours) à surveiller.

De toute évidence, la situation alarmante de Montréal et Laval a commencé à faire tache d'huile et se fait de plus en plus ressentir dans certaines municipalités au Nord de Saint-Jérôme (qui repré-

Infos Laurentides, 13 mai 2020, p. 5

Nord info, 13 mai 2020, p. 15

L'Éveil, 13 mai 2020, p. 6

▼ HORAIRES CHAMBOULÉS, VACANCES REFUSÉS

LES PROFESSIONNELLES ET TECHNICIENNES «AU BORD DE L'ÉPUISEMENT»

COVID-19

(CA) - L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui représente quelque 3800 travailleurs de la santé de la région, affirme que les «dérives administratives» du CISSS des Laurentides mènent ses membres «au bord de l'épuisement».

Le CISSS des Laurentides, soutient Chantal Daoust, présidente de la section des Laurentides pour l'APTS, profite des pouvoirs extraordinaires qui lui sont offerts par les arrêtés ministériels décrétés dans le cadre de la crise sanitaire actuelle pour revoir l'organisation du travail de nombreux services, modifier les horaires du personnel et refuser tout congé ou vacances.

«Le CISSS des Laurentides ne fait preuve en tant qu'employeur d'aucun ménagement à l'égard des salariés, les déplace et réaménage les horaires comme s'ils et elles n'étaient que des numéros, sans que ce soit justifié ou justifiable», dit-elle avant d'ajouter en avoir assez «du double discours» que l'on entend depuis le début de la crise.

«En public, dénonce Mme Daoust, le premier ministre Legault et la ministre McCann soutiennent que le rôle des salariés du réseau de la santé et des services sociaux est essentiel, mais la réalité est toute autre!»

SOINS À DOMICILE LA FIN DE SEMAINE

Sous prétexte de vouloir être équitables envers tous les employés du CISSS, s'insurge la représentante de l'APTS, les gestionnaires ont procédé à une révision de l'offre de services en soutien à domicile,

en soutien à l'autonomie des personnes âgées ou encore en centre jeunesse. Malgré les démarches effectuées par le syndicat auprès de la direction des ressources humaines, l'employeur, indique Chantal Daoust, refuse d'entendre raison et d'accorder du répit aux personnes salariées n'étant pas actuellement affectées à lutter contre le coronavirus.

«Comment le CISSS peut-il justifier de demander au personnel d'offrir du soutien à domicile la fin de semaine en contexte de pandémie alors que ça ne s'est jamais fait auparavant et que les ressources communautaires, les services de prêt d'équipement ainsi que les organismes partenaires sont fermés?», se questionne la présidente de l'APTS Laurentides.

Les professionnelles et les techniciennes du réseau sont prêtes à être sur la ligne de front pour combattre la pandémie, mais pas à n'importe quel prix

«Encore faut-il ménager nos troupes jusqu'au moment où l'on aura besoin de renforts. À vouloir traiter tout le personnel équitablement, le CISSS ne va réussir qu'à épuiser toute sa main-d'œuvre équitablement».

RÉPONSE DU CISSS

Au CISSS des Laurentides, on nous répond procéder à l'application du plan approuvé par le MSSS.

«Nous n'abusons pas de ces pouvoirs, nous prenons les décisions nécessaires afin de desservir adéquatement la population», nous dit-on.

Toujours dans l'objectif d'être en mode solution pour diminuer l'impact des mesures imposées au personnel, le CISSS

affirme par ailleurs faire preuve de créativité et d'écoute, tout en cherchant des solutions satisfaisantes pour tous.

«Nous comprenons que la mise en œuvre de certaines dispositions de l'arrêté provoque de vives réactions, nous indiquons

une porte-parole. Toutefois, poursuit-elle, nous nous appliquons à communiquer adéquatement aux syndicats et à nos employés les mesures appliquées. Nous devons tous être conscients de la nécessité d'offrir les soins et services.»

COVID-19

DEPUIS DEUX MOIS

«JE SUIS EXTRÊMEMENT FIÈRE DE MES TROUPES»

-ROSEMONDE LANDRY

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

«Concilier les besoins de la population et les attentes du personnel est un défi de taille dans les circonstances actuelles. Nous sommes conscients que ces changements ont un impact pouvant être significatif sur les employés, notamment sur leur vie personnelle. La pandémie génère du stress auquel s'ajoutent les changements imposés par le contexte» note Rosemonde Landry. La présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est bien consciente de l'effort énorme que fournissent les employés de toutes les sphères d'activités de l'organisation depuis un peu plus de deux mois.

Mme Landry a donc tenu la semaine der-

nière à rendre hommage à tous ces gens qui sont sur un pied d'alerte depuis le début de la crise de la COVID-19 et multiplient les efforts pour en limiter les effets négatifs sur la population.

DE TEMPS PARTIEL À TEMPS PLEIN

C'est le cas, entre autres, souligne-t-on du côté du CISSS, du personnel à temps partiel qui «s'est vu imposer un rehaussement à temps plein en raison des besoins essentiels auxquels il faut répondre».

Également, «plusieurs membres du personnel de soins ont été déplacés d'unités, de services et d'installations. Le personnel doit s'adapter aux changements multiples : horaires modifiés, nouveaux collègues de travail, procédures mises à jour régulièrement, etc».

«EXTRÊMEMENT FIÈRE»

En ce sens, Rosemonde Landry se dit gran-

dement impressionnée par la volonté du personnel «de contribuer et d'aider, par son grand sens du devoir et le cœur qu'il met à offrir les soins et les services à ceux qui en ont besoin».

«Il est certain que nous souhaitons le retour à la normale dès que possible, tant pour le bien de la population que pour celui du personnel de soin. Malgré le contexte de travail excessivement exigeant que nous vivons présentement, je suis extrêmement fière de mes troupes qui comprennent bien les raisons qui nous obligent à les solliciter de la sorte et qui se relèvent les manches avec détermination»

COMMUNAUTAIRE

Par ailleurs, question reconnaissance, Rosemonde Landry en avait également pour les différents organismes communautaires et leurs bénévoles dont l'apport est inestimable en temps de crise comme nous vivons depuis



«La pandémie génère du stress auquel s'ajoutent les changements imposés par le contexte» note Rosemonde Landry.

le début mars.

«Les organismes ont adapté leur offre de service et revu leur organisation du travail. De plus, plusieurs ont accueilli de nouveaux bénévoles pour pallier l'absence de ceux qui ont dû se retirer et pour assurer une réponse à l'augmentation du volume associé à de nouveaux besoins. Enfin, il est important de souligner l'implication bénévole des citoyens au sein des organismes, votre contribution est inestimable» souligne-t-elle.



Le Manoir Ange-Marie de Saint-Jérôme présente 16 cas positifs à la COVID-19 sur une possibilité de 26 lits.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Si des cas positifs à la COVID-19 continuent d'augmenter aux CHSLD de Saint-Jérôme et Lucien-G.Rolland, une résidence pour aînés de Saint-Jérôme a émergé la semaine dernière dans le tableau publié quotidiennement par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

ÉTABLISSEMENTS PROBLÉMATIQUES

En termes de nombre, c'est à la Maison Wilfrid-Grignon de Sainte-Adèle qu'on retrouve le plus de cas avec 35 (47 % du total de lits que contient l'établissement), mais le Manoir Joie de vivre de Sainte-Thérèse (qui présentait le plus de cas dans les Laurentides il y a deux semaines) suit non loin derrière avec 34 (52 %).

Nouveau dans le tableau des endroits problématiques, le Manoir Ange-Marie de la rue Brière à Saint-Jérôme présente 16 cas (sur un total de 26 lits) et 62%.

▼ ÉTABLISSEMENTS POUR AÎNÉS UN BILAN PLUS NÉGATIF À SAINT-JÉRÔME

PLUS DIFFICILE AU SUD

Suivent dans l'ordre, le CHSLD de Saint-Jérôme avec 19 cas (9%), le Pavillon Philippe-Lapointe, un CHSLD de Sainte-Agathe, avec 17 cas (16%), le CHSLD Michèle-Bohec de Bainville avec 16 cas (15%), le CHSLD Lucien-G.Rolland avec 12 cas (16 %), le Manoir Royal de Saint-Eustache et le CHSLD Drapeau-Deschambault (Sainte-Thérèse) affichent 11 cas chacun avec respectivement 19% et 5% et le CHSLD Hubert-Maisonneuve (Rosemère) en compte 10 (7%).

Pour une deuxième semaine consécutive, Les Résidences Desjardins Boisbriand présente le plus lourd bilan sur le plan du pourcentage avec huit cas et 89 %.

Un constat qui donne à penser que les

choses continuent à être difficiles à Saint-Jérôme et le sont devenues tout autant plus au sud.

EMPLOYÉS

Pour ce qui est des cas confirmés d'employés, le Pavillon Philippe-Lapointe présente le bilan le plus négatif dans les Laurentides pour une deuxième semaine d'affilée avec de 27.

Le CHSLD de Saint-Jérôme (16, tout comme il y a deux semaines), la Maison Wilfrid-Grignon (14), le CHSLD Lucien G. Rolland (12, soit cinq de plus qu'il y a deux semaines) et le CHSLD Drapeau-Deschambault (11) suivent dans l'ordre.

COVID-19

ENCORE LE PLUS HAUT TOTAL DANS
LES LAURENTIDES

SAINT-JÉRÔME FORTEMENT AFFECTÉE



Pour la deuxième semaine consécutive, c'est à Saint-Jérôme qu'on retrouve le plus de personnes atteintes de la COVID-19 dans les Laurentides.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

La tendance ne se dément pas. Pour la deuxième semaine consécutive, c'est à Saint-Jérôme qu'on retrouve le plus de personnes atteintes de la COVID-19 dans les Laurentides.

Qui plus est, dans la capitale des Laurentides, on dépasse dorénavant le plateau des 200 cas.

C'est ce qui ressort du relevé publié vendredi par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Signalons ici, puisqu'il est question du CISSS des Laurentides: le *Journal Infos Laurentides* a déploré au cours des trois semaines précédentes que l'organisation ne dévoilait pas le chiffre exact des citoyens infectés. C'est maintenant le cas. C'est donc tout à l'honneur des dirigeants du CISSS.

DANS LE SUD

Ainsi donc, au 7 mai dernier en début de soirée, on dénombrait 218 cas à Saint-Jérôme.

On maintient ici une augmentation hebdomadaire d'une quarantaine de cas, depuis trois semaines.

Dans les faits, on parle ici de 28 cas de

plus que Blainville (190). Suivent, dans l'ordre, Boisbriand (167), Mirabel (154), Saint-Eustache (152) et Sainte-Thérèse (112).

Il est à remarquer que les quatre MRC du sud de la région affichaient au 7 mai à 18h00, près de 1 500 cas (1 472 pour être plus précis) avec 651 dans Thérèse-de-Blainville, 358 dans Rivière-du-Nord, 309 dans Deux-Montagnes et 154 dans Mirabel (une ville, une MRC), alors que pour toute la région des Laurentides, on annonçait 1 660 cas (donc 88 % du total), à 13h00 le jour-même.

Bien entendu, la concentration de la population laurentienne dans les quatre MRC en question y est pour beaucoup,

mais ça n'explique pas tout.

Ajoutons à cela que les trois MRC du sud de la région font partie de la Communauté métropolitaine de Montréal qui est très touchée actuellement par la COVID-19.

RIVIÈRE-DU-NORD

Si les chiffres fournis par le CISSS des Laurentides dénotent (disions-nous) une augmentation constante à Saint-Jérôme, la situation se stabilise un tant soi peu dans les autres municipalités du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord.

On parle ici de 49 cas à Sainte-Sophie, 40 à Saint-Colomban, 34 à Prévost et 17 à Saint-Hippolyte.



Photo Mychel Lapointe
Le centre d'urgence installé à l'aréna Melançon accueille 18 itinérants par jour.

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Si tout s'est déroulé comme prévu, c'est lundi dernier (11 mai) que le centre d'urgence pour itinérants a ouvert ses portes à l'aréna Melançon de Saint-Jérôme.

MULTIPLES FACILITÉS

Comme en faisait état le *Journal Infos Laurentides* dans sa plus récente édition, on parle d'une installation de 18 lits réalisée en concertation avec le CISSS des Laurentides et la Ville de Saint-Jérôme, mais également de nombreux partenaires (Armée du Salut, Book Humanitaire, Café de rue SOS, le député Youri Chassin, Ecluse des Laurentides, Hébergement Fleur de Macadam, Maison de Sophia et le service de police de Saint-Jérôme).

D'un commun accord avec les partenaires communautaires et institutionnels, le CISSS des Laurentides assume la responsabilité de la coordination du refuge.

Le travail concerté de tout ce beau monde permet d'offrir aux usagers qui se présenteront à l'aréna Melançon à partir de 17 h chaque soir des douches, des repas, des vêtements de nuit

▼ AVEC LE CENTRE D'URGENCE

DES ITINÉRANTS À L'ABRI DE LA CRISE

ainsi qu'un espace personnel pour dormir.

Les usagers pourront quitter le bâtiment le matin vers 8 h, après avoir déjeuné et reçu une boîte à lunch pour le dîner.

À L'ABRI DE LA CRISE

Il faut savoir que l'ouverture du centre d'urgence est en quelque sorte l'aboutissement de démarches entreprises depuis un certain temps déjà en regard de la crise de la COVID-19 qui sévit à Saint-Jérôme comme ailleurs au Québec (et bien entendu dans le monde).

Au niveau de l'itinérance (entre autres) la situation est préoccupante et une volonté s'est dégagée pour mettre les gens à l'abri de la crise.

«*Bien avant l'arrivée de la pandémie, les personnes en situation d'itinérance étaient déjà en mode survie, vivaient de l'insécurité alimentaire et, pour certaines, avaient des problèmes de consommation ou encore de santé mentale. En conséquence, on comprend qu'elles figurent parmi les personnes les plus susceptibles de subir le plus durement les impacts sociaux liés à la pandémie de la COVID-19*» font remar-

quer les partenaires de la cellule de crise en itinérance.

C'est d'autant plus vrai que, dans le contexte actuel, la situation est précaire pour les itinérants qui souhaitent assurer leur subsistance.

«*Au-delà de l'urgence sanitaire sans précédent que nous vivons, la situation actuelle suscite de nombreuses problématiques sociales. On observe qu'il leur est maintenant très difficile de quêter, d'échanger les bouteilles consignées dans les dépanneurs ou encore de trouver des cigarettes abordables. Les autorités ont également de la difficulté à faire respecter les mesures de prévention émises par la Santé publique, car les personnes en situation d'itinérance n'ont aucun lieu de confinement et, dans bien des cas, sont peu informées des consignes sanitaires. Le refuge d'urgence temporaire leur permettra de se protéger*» considère-t-on, du côté des instigateurs de l'initiative.

Pour des informations sur le refuge, on peut appeler au 450 712-3380, à compter de 17 h à chaque jour.

Depuis lundi dernier

Le déconfinement est en marche

Francis Legault
Lachute

Annoncé la semaine précédente, le déconfinement de certaines régions du Québec est en marche, incluant dans Argenteuil. Pourtant, certains membres de la population affichent certaines craintes face à cette réouverture de la société.

En date de mardi, Argenteuil comptait 22 cas de la COVID-19, soit un bond de cinq cas par rapport à la semaine dernière. La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge compte désormais un premier cas de la maladie parmi les résidents de

son territoire. En date du 1^{er} mai, seules Harrington et Wentworth ne comptaient aucun cas de COVID-19 parmi les municipalités d'Argenteuil.

Il est à noter que le CISSS a décidé de suspendre la diffusion de la liste des CHSLD privés et publics comptant des cas de la maladie parmi ses résidents ou ses employés. Cependant, *Le Régional* a été en mesure de confirmer que les CHSLD de l'hôpital de Lachute (Pavillon et La Fontaine) comptent maintenant trois employés d'infectés en date du 3 mai. Aucun résident ne serait atteint mais cependant, des familles ont été prévenues que ces CHSLD sont maintenant considé-

rés comme des «zones chaudes».

Au niveau des Laurentides, en date de mardi, la région comptait 1517 cas et 46 décès. 118 cas nécessitaient une hospitalisation dont 22 aux soins intensifs. Jeudi dernier, le CISSS précisait qu'environ le tiers des cas déclarés étaient considérés comme rétablis.

Craintes du déconfinement

Avec la levée du confinement pour certaines régions, certains citoyens craignent désormais l'arrivée massive de gens provenant de secteurs plus lourdement touchés par la COVID-19, comme Montréal et Laval, qui viendraient à leurs résidences secondaires. Le docteur Éric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides, se montre rassurant.

«On a des liens avec le milieu municipal qui sera en mesure de nous dire quels secteurs il y a plus d'affluence s'il y en a, dit-il. On va aussi garder un œil sur le nombre de cas dans les Laurentides.»

Le docteur Goyer admet que le fait que les secteurs au sud des Laurentides, comme Mirabel, devront attendre une semaine supplémentaire avant de procéder à leur déconfinement ne facilite pas la tâche de la santé publique régionale qui doit gérer un déconfinement d'une partie du territoire tout en s'assurant le confinement d'une autre.

«Les autorités gouvernementales ont regardé les données au niveau des MRC et non pas au niveau des régions socio-sanitaires, explique-t-il. Mais les trois MRC qui restent confinées ont effectivement

des taux épidémiologiques plus élevés que les autres MRC des Laurentides.»

Données

Concernant le décès de la préposée aux bénéficiaires lachutoise Stéphanie Tessier survenu la semaine dernière, le CISSS n'était toujours pas en mesure de dire comment celle-ci avait pu contracter la maladie malgré plus de deux semaines d'enquête.

«On a plus de 1200 cas pour lesquels il faut faire une enquête et quand on a une situation exceptionnelle où la personne décédée est relativement jeune (NDLR: madame Tessier avait 31 ans), on prend toutes les mesures nécessaires pour comprendre ce qui s'est passé», déclare le docteur Goyer sans entrer dans les détails. Le CISSS a refusé de dire si la préposée avait aussi des prédispositions médicales la rendant plus fragile à la COVID-19.

Par ailleurs, le CISSS a voulu démentir des informations véhiculées dans les publications de Québecor Médias concernant les services offerts en santé mentale au cours de la pandémie. Ces services continuent à être offerts, majoritairement grâce à des interventions téléphoniques et, quelques fois, directement à domicile. Ce sont plus de 7000 appels qui auraient été effectués, autant pour offrir du service que pour de la bienveillance, c'est-à-dire un suivi de situation pour certaines personnes. Le CISSS indique aussi avoir ouvert des lits supplémentaires pour accueillir des personnes en situation d'itinérance, de dépendance ou encore victimes de violence conjugale.

Nord info, 13 mai 2020, p. 1

L'Éveil, 13 mai 2020, p. 1

VOLUME 45 - NUMÉRO 18 - 13 MAI 2020 - 28 PAGES - 34 687 EXEMPLAIRES



VOLUME 45 - NUMÉRO 18 - 13 MAI 2020 - 36 PAGES - 49 353 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPEJCL



Nord info, 13 mai 2020, p. 5

L'Éveil, 13 mai 2020, p. 5

▼ INFIRMIÈRE À L'HÔPITAL
SAINT-EUSTACHE

STÉPHANIE ROBERT

ILLUMINE LA VIE DE SES COLLÈGUES



Stéphanie Robert a débuté sa carrière à l'Hôpital de Saint-Eustache en 2011.

Christian Assolin
cassolin@groupejcl.ca

Depuis le 4 avril que, chaque jour, Stéphanie Robert, infirmière clinicienne à l'urgence de l'Hôpital Saint-Eustache, publie sur son compte Instagram la photo d'un collègue pour lui rendre hommage. C'est la meilleure façon qu'a trouvée cette Eustachoise pour passer à travers la crise qui secoue le Québec, tout en égayant la journée de ses confrères et consœurs de travail.

«Certains de mes collègues m'ont dit qu'ils avaient hâte de venir travailler pour voir si ils allaient être celui ou celle à qui je rendrai hommage!», affirme Stéphanie qui a eu l'idée de ce projet lorsque des tentes ont été installées à l'extérieur de l'urgence et qu'elle voyait ses collègues y œuvrer par temps froid.

«On gelait. Il fallait travailler en manteau, avec des bas de laine», raconte la bachelière en sciences infirmières qui a alors pensé solliciter l'hôpital d'abord, puis des entreprises locales, afin que les

employés de l'urgence puissent se procurer, à rabais, des combinaisons, souliers de protection ou autres accessoires indispensables à leur lutte contre la COVID-19. Repas, beignes, café et boissons énergisantes Guru sont au nombre des cadeaux reçus. Il n'en fallait pas plus pour lui donner une idée.

«Je me suis dit que ce serait plaisant de pouvoir gâter mon équipe avec ces petits cadeaux que l'on nous offre. C'est là que j'ai eu l'idée de mettre chaque jour une photo d'un ou d'une collègue, à qui je mets un petit quelque chose, et d'expliquer, par des anecdotes, notre travail à l'urgence et pourquoi ils y sont essentiels.»

HÉROS DE L'URGENCE

Ces héros de l'urgence, comme les appelle Stéphanie, sont ces infirmières, préposées, médecins, inhalothérapeutes, et autres, qui, chaque jour, se rendent au travail pour soigner nos malades. Dr Legault, médecin omnipraticien à l'urgence, est l'un de ceux-là, selon Stéphanie.

«Dr Legault est un médecin passionné

par son travail, écrit-elle. Ça se voit qu'il adore ce qu'il fait. C'est un médecin avant-gardiste qui n'a pas froid aux yeux».

Monique, agente administrative à l'urgence, est aussi louangée par Stéphanie, tout comme Sophie, préposée aux bénéficiaires.

«Momo, c'est une vraie perle ! C'est la mère de tout le monde de l'urgence. Elle est tellement douce. Je l'aime d'amour ! Sophie, je l'appelle ma mère, elle est toujours là si j'ai besoin de quelque chose. Elle est travaillante et vraiment efficace!»

Stéphanie louange aussi le travail de ses collègues infirmières. Pascale, Tania, Florence, Fanny, Julie-Pier, Andrée-Ann, Oscar, et bien d'autres ont eu l'honneur de voir leur travail reconnu par leur consœur.

UN EMPLOI DIFFICILE

Ce n'est pas facile être infirmière. Surtout pas en temps de pandémie. C'est pourquoi ces petites tapes dans le dos qu'elle envoie à ses collègues sont amplement méritées, de dire Stéphanie Robert. Elle ajoute qu'à la base, avec ce projet,

son objectif était de valoriser la profession d'infirmière, en mettant en valeur les qualités nécessaires pour exercer cette profession.

«Il faut aimer quand ça bouge, aimer l'inconnu et ne pas avoir peur de foncer quand ça va moins bien, insiste Stéphanie. Il y a aussi les mauvais côtés que nous vivons présentement, comme de voir des familles perdre leurs proches sans pouvoir être présentes à leur côté et la charge de travail supplémentaire que la crise entraîne chez les travailleurs de la santé. Il faut vivre cela aussi.»

Pour suivre Stéphanie sur Instagram et prendre connaissance de ses nombreuses publications, il suffit de taper «stephanie_infirmiere» dans la barre de recherche.



Nord info, 13 mai 2020, p. 7

L'Éveil, 13 mai 2020, p. 7

LA SITUATION DANS LES CHSLD ET RÉSIDENCES

TROIS ÉTABLISSEMENTS SUR LA LISTE ROUGE

Claude Desjardins
cdesjardins@groupejcl.ca

Dans sa mise à jour sur la situation prévalant dans les milieux de vie pour personnes âgées et vulnérables, lundi en milieu d'après-midi, le Centre intégré de Santé et de service sociaux des Laurentides faisait état de 223 cas de COVID-19 parmi les usagers des 31 établissements recensés sur son territoire, depuis le début de la pandémie, et 141 cas chez les employés.

En ce qui concerne le territoire couvert par nos journaux, on note que trois établissements se retrouvent sur la liste rouge (plus de 25 % de cas confirmés parmi les usagers), dans les Basses-Lau-

rentides. C'est au Manoir Joie de vivre, à Sainte-Thérèse qu'on retrouve le plus de cas, c'est à dire 35 chez les usagers (54 %) et neuf du côté des employés. En contrepartie, c'est à la Résidence Desjardins de Boisbriand qu'on retrouve le plus fort pourcentage (89 %) de cas chez les usagers, avec huit cas confirmés. Un employé y a été testé positif. Le Manoir Royal de Saint-Eustache, pour sa part, affiche un taux de 25 % d'infection chez les usagers (15), de même qu'un cas du côté des employés.

LISTE ORANGE

Un seul établissement des Basses-Laurentides se retrouvait sur la liste orange (entre 15 % et 25 % de cas confirmés chez les usagers), alors que le CHSLD

Michèle-Bohec affiche désormais 16 cas (15 %) parmi les usagers et six du côté des employés.

LISTE JAUNE

Cette liste recense les établissements où l'on retrouve moins de 15 % de résidents infectés. On observe par ailleurs que ces données varient très peu ou pas du tout depuis le début de la pandémie.

Ainsi, le CHSLD Hubert-Maison-neuve, à Rosemère, compte 11 usagers infectés (7 %) et 10 employés; le CHSLD Drapeau-Deschambault, à Sainte-Thérèse, 12 usagers (6 %) et 11 employés; le CHSLD Le Boisé, à Sainte-Thérèse, six usagers (5 %) et un employé; Le 15 Lesage, à Saint-Thérèse, trois usagers (1 %) et un employé; la Résidence L'Artisan, à

Saint-Eustache, trois usagers (3 %).

Également sur la liste jaune, ces établissements où l'on n'a recensé qu'un seul cas d'infection chez les usagers, depuis le début de la crise : Maison Saint-Louis, à Saint-Eustache (4 %); Résidence Marie-Laure, à Bois-des-Filion (3 %); Le Paradis des Anges, à Sainte-Thérèse (14 %); le CHSLD Saint-Eustache (1 %).

LISTE VERTE

Sur la liste verte, le CISSS recense les établissements où l'on ne retrouve aucun cas parmi les résidents. Il peut toutefois y en avoir parmi les employés. C'est le cas au CHSLD de Blainville (1), au Manoir Sunrise de Fontainebleau, à Blainville (1) et au Manoir des Patriotes, à Saint-Eustache (1).

COVID-19

1 114 CAS DANS LES BASSES-LAURENTIDES

(C. D.) – Selon les données compilées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides et publiées à la fin de la dernière semaine, Les Basses-Laurentides affichent désormais 1 114 cas confirmés COVID-19, dont 190 à Blainville.

Ces statistiques par ville sont publiées une fois par semaine, mais alors qu'il avait pris l'habitude d'y aller de façon approximative, en se donnant une marge de manœuvre de dix cas par municipalité, le CISSS y va cette fois de données précises.

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Dans la MRC de Thérèse-De Blainville, qui compte 162 623 habitants, le CISSS

faisait état de 651 cas, lorsque la mise à jour a été publiée sur le site du CISSS, vendredi en début d'après-midi.

C'est à Blainville qu'on en comptait le plus, avec 190, suivie de près par Boisbriand (167), alors Sainte-Thérèse passait le cap de la centaine avec 112 cas confirmés.

Suivent, dans l'ordre : Rosemère (70), Bois-des-Filion (49), Lorraine (38) et Sainte-Anne-des-Plaines (25).

DEUX-MONTAGNES

Dans la MRC de Deux-Montagnes, qui compte 103 855 habitants, on avait compilé un total de 309 cas, en date de vendredi, et c'est la ville de Saint-Eustache

qui en comptait le plus, avec 152.

Suivent, dans l'ordre : Sainte-Marthe-sur-le-Lac (59), Deux-Montagnes (49), Pointe-Calumet (23), Saint-Joseph-du-Lac (14), Oka (7) et Saint-Placide (5). Depuis le début de la pandémie, aucun cas n'a été recensé à Kanasetake, qui compte 1 176 habitants.

MIRABEL

À Mirabel, qui à la fois municipalité et MRC, le CISSS recensait 154 cas, sur une population de 57 596 habitants.

Rappelons que ces données par municipalité ne sont publiées qu'une fois par semaine. Celles-ci reposent sur les statistiques accumulées jusqu'au mercredi 7 mai, à 18 h.



▼ DU PERSONNEL ENSEIGNANT
DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

LES PROFESSEURS DE LIONEL-GROULX N'ONT PAS ÉTÉ APPROCHÉS



Christian Asselin
casselina@groupejct.ca

Le 10 avril, la ministre de la Santé, Danielle McCann, s'octroyait le pouvoir de réquisitionner le personnel enseignant des commissions scolaires et cégeps pour venir épauler les travailleurs du réseau de la santé, débordés en cette période de pandémie, dans les CHSLD, notamment.

Mme McCann a entre évoqué la possibilité que des enseignants en sciences infirmières soient redéployés dans le réseau pour prêter main-forte aux forces en place. Jointe à ce sujet, lundi, Aude Lacasse, présidente du syndicat des enseignants du Collège Lionel-Groulx (SEECLG), affirme que ses membres n'ont toujours pas reçu l'appel de Québec.

«Selon nos informations, en date d'aujourd'hui (20 avril), aucun de nos enseignants en soins infirmiers n'a été relocalisé. Pour le moment, le CISSS des Laurentides n'a pas sollicité le Collège et la mobilisation reste sur une base volontaire».

L'enseignante en économie a ajouté que dans l'éventualité où cet appel venait, ses membres se montreraient réceptifs.

«Nous sommes prêts à répondre à l'appel, autant par professionnalisme que par désir d'offrir notre aide face cette crise sans précédent»

INQUIÉTUDES

Au moment où Québec annonce que la cote R de la session d'hiver 2020 ne sera pas comptabilisée dans le calcul de la moyenne de l'élève, les enseignants du Collège Lionel-Groulx émettent des inquiétudes, au niveau pédagogique, notamment.

«Sur le plan pédagogique, nos enseignants ont émis des inquiétudes en lien avec la qualité de l'enseignement et la sanction des études, puisque le redéploiement de finissants ne saurait se substituer à un stage en bonne et due forme», de dire Aude Lacasse qui est également préoccupée, dit-elle, par le manque de communication qui semble exister entre le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Notre organisation demeure à l'écoute de ses membres et suit ce dossier de près. Nous espérons que le gouvernement saura répondre aux interrogations des réseaux de la santé et de l'éducation dans les jours qui viendront», a conclu la présidente du SEECLG.

COVID-19: La région des Laurentides compte 31 nouveaux cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/393344/covid-19-la-region-des-laurentides-compte-31-nouveaux-cas>

COVID-19: La région des Laurentides enregistre 69 nouveaux cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/393207/covid-19-la-region-des-laurentides-enregistre-69-nouveaux-cas>

La région des Laurentides compte 1 872 cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/393057/la-region-des-laurentides-compte-1-872-cas>

Milieus de vie des Laurentides: assouplissement pour la présence des proches aidants significatifs

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/392895/milieus-de-vie-des-laurentides-assouplissement-pour-la-presence-des-proches-aidants-significatifs>

Un refuge d'urgence temporaire en itinérance ouvre ses portes à Saint-Jérôme

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/392842/un-refuge-durgence-temporaire-en-itinerance-ouvre-ses-portes-a-saint-gerome>

COVID-19: La région des Laurentides compte 1660 cas

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/392788/covid-19-la-region-des-laurentides-compte-1660-cas>

▼ EN DATE DU 4 MAI
COVID-19: **UN DÉCÈS
CONFIRMÉ** AU CENTRE
D'HÉBERGEMENT DE
SAINT-EUSTACHE

Benoît Bilodeau
benoitb@groupejcl.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides a confirmé qu'un décès lié à la COVID-19 a été dénombré au Centre d'hébergement de Saint-Eustache, situé rue Chénier, et ce, en date du 4 mai dernier.

L'information, transmise d'abord le vendredi 8 mai dernier de façon anonyme à votre hebdo L'ÉVEIL, a été corroborée, lundi dernier, en fin d'après-midi, par l'entremise de Bianca Desrosiers, agente d'information pour le CISSS des Laurentides.

« Comme nous sommes tenus de respecter des règles de confidentialité, nous ne pouvons malheureusement pas divulguer



Le Centre d'hébergement de Saint-Eustache est situé rue Chénier, à Saint-Eustache, aux abords de la rivière des Mille Îles.

les informations personnelles de manière à identifier les usagers», a répondu celle-ci par courriel à votre hebdo L'ÉVEIL qui demandait à savoir qui était cette personne décédée de la COVID-19. Selon l'information transmise dans un premier temps de façon anonyme, il s'agirait d'une résidente.

Selon le plus récent portrait quotidien des milieux de vie pour personnes âgées

et vulnérables, mis en ligne par le CISSS des Laurentides le lundi 11 mai dernier, à 14 h, un seul cas de la COVID-19 a été confirmé au Centre d'hébergement de Saint-Eustache parmi les usagers et aucun parmi les employés. Ce centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) public peut accueillir 195 bénéficiaires.

COVID-19 | 2012 personnes atteintes et 72 décès dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/307221/covid-19-2012-personnes-atteintes-et-72-deces-dans-les-laurentides>

CHSLD | Des employés en comptabilité exigent de passer en mode télétravail

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/304562/chsld-des-employes-en-comptabilite-exigent-de-passer-en-mode-teletravail>

Les visites des proches aidants significatifs reprennent dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/306471/les-visites-des-proches-aidants-significatifs-reprennent-dans-les-laurentides>

Les foyers d'écllosion se multiplient dans les résidences pour aînés des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/306788/les-foyers-declosion-se-multiplient-dans-les-residences-pour-aines-des-laurentides>

COVID-19 | Portrait du 11 mai dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/306634/covid-19-portrait-du-11-mai-dans-les-laurentides>

COVID-19 | La population doit maintenir ses bons comportements avec l'arrivée des beaux jours

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/306464/covid-19-la-population-doit-maintenir-ses-bons-comportements-avec-larrivee-des-beaux-jours>

COVID-19 | 689 cas dans Thérèse-De Blainville et 393 dans Rivière-du-Nord

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/306452/covid-19-689-cas-dans-therese-de-blainville-et-393-dans-riviere-du-nord>

Dépistage | La région des Laurentides veut effectuer 600 tests par jour

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/305975/depistage-la-region-des-laurentides-veut-effectuer-600-tests-par-jour>

COVID-19 | 4 décès, 27 résidents et 14 employés infectés à la Maison Wilfrid-Grignon

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/305311/covid-19-4-deces-27-residents-et-14-employes-infectes-a-la-maison-wilfrid-grignon>

COVID-19 | 7 nouveaux décès dans les Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/305288/covid-19-7-nouveaux-deces-dans-les-laurentides>

Situation dans les milieux de vies pour aînés dans les Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/milieux_de_vie_-_milieux_de_vie_-_mp3

Témoignage de Claude Boisvert, un citoyen qui a répondu à l'appel à l'aide dans le réseau de la santé

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_boisvert_12.05.2020_-_web_boisvert_12.05.2020_-_mp3

À compter d'aujourd'hui le CISSS des Laurentides permet un retour aux proches aidants significatifs

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/aidants_-_aidants_-_0.mp3

Présence des Proches Aidants dans les établissements du CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/proches_aidants-ciss.mp3

Livraisons permises par le CISSS des Laurentides pour la fête des Mères

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/livraison_fmderes.mp3

Le CISSS des Laurentides salue le travail de ses équipes

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/web_ciss_08.05.2020_-_web_ciss_08.05.2020_-_mp3

COVID-19: Le directeur de la santé publique des Laurentides espère plus de 600 tests par jour

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/tests_-_tests_-_mp3

Ouverture d'un refuge d'urgence temporaire en itinérance annonce le CISSS des Laurentides

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/urgence_-_urgence_-_6.mp3

TVC d'Argenteuil, site Internet

COVID-19 : Conférence téléphonique avec le CISSS des Laurentides (7 mai 2020)

https://vimeo.com/416112358?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78

COVID-19 : Vos Nouvelles en date du 7 mai 2020

https://vimeo.com/416114115?title=1&byline=0&portrait=1&color=ED1C24&fullscreen=1&autoplay=0&aspect_ratio=16x9&aspect_override=1&width=640&video_position=below-content&volume=30&size_ratio=1.78